

Autre dénomination : Conseiller foncier

oid!



Quel est votre parcours professionnel?

Après un BTS technico-commercial, j'ai commencé ma carrière par un passage dans la grande distribution avant de devenir durant 6 ans conseiller en gestion de patrimoine. Puis je suis revenu vers le milieu agricole comme technicien foncier à la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) de Bourgogne Franche-Comté. Je suis responsable d'un secteur géographique sur le département de la Haute-Saône.

En quoi consiste votre métier?

Mon travail s'inscrit dans le cadre de l'application du volet législatif relatif aux Safer. Devant la forte demande de terres agricoles et les conflits d'usages de ces dernières, j'ai la charge d'identifier les biens faisant l'objet de transactions pour les présenter aux diverses commissions de la Safer afin de désigner des porteurs de projet. A cet effet, je suis amené à rencontrer divers publics allant du propriétaire jusqu'au représentant des collectivités territoriales. Enfin, j'ai un rôle d'évaluation et de conseil pour estimer les valeurs des biens lors des transactions.

Qu'appréciez-vous dans ce métier?

Les missions sont multiples et les contacts très nombreux : agriculteurs, chefs d'entreprises, élus, notaires, responsables professionnels, etc. La Safer est un acteur incontournable sur son secteur, ce qui est très valorisant. En aidant un jeune agriculteur à s'installer ou une entreprise à s'implanter, j'ai vraiment l'impression de me rendre utile.

Nicolas FRESARD

Technicien foncier en Haute-Saône

Formation

- BTSA Analyse et conduite de systèmes d'exploitation
- Ingénieur en agriculture, agronome, ou ingénieur des techniques agricoles
- **Diplôme de 2**ème et 3ème cycle en aménagement rural ou développement local
- IHEDREA (Institut des hautes études de droit rural et d'économie agricole)



Activités

Le technicien foncier prospecte ou recueille des projets fonciers et réalise une expertise :

- Il prend connaissance des projets à caractère agricole, environnemental, ou lié au développement local.
- Il rencontre chacune des personnes intéressées, l'aide à clarifier ou présenter sa candidature à une opération foncière (acquisition de terrains agricoles en vente par exemple) si nécessaire.
- Il effectue un diagnostic de l'exploitation agricole (évaluation des biens immobiliers, du matériel et des cultures).
- Il propose des solutions techniques d'aménagement et de médiation.

Le technicien foncier négocie les biens que son établissement propose à la rétrocession (revente ou bail) :

- Il soumet l'ensemble des projets aux membres d'un comité spécifique de son établissement.
- Il veille aux intérêts à la fois du vendeur et de l'acquéreur.
- Il accompagne les décisions de son établissement quand les arbitrages ont été réalisés.
- Il peut être amené à intervenir en faveur de projets d'aménagements collectifs spécifiques (aménagement de berges de rivières, périmètres de protection de captage d'eau, aménagement de zones viticoles, périmètres d'échanges multilatéraux, dégagements d'emprises pour des ouvrages ou projets collectifs en matière de développement local...).
- Le technicien foncier représente son établissement auprès des acteurs et développe une très bonne connaissance de son secteur en rencontrant les agriculteurs, les responsables des organismes professionnels agricoles ou des collectivités locales, des notaires...







Développement agricole Ingénieur technicien foncier

Conditions d'exercice

Au sein d'une SAFER⁽¹⁾, l'activité du technicien foncier est largement dépendante des caractéristiques du secteur dont il a la charge : organisation et caractéristiques de l'agriculture, systèmes de production, structures juridiques des exploitations, démographie, pression foncière et enjeux fonciers locaux, caractère rural ou urbain plus ou moins marqué... Très autonome, il exerce sous l'autorité d'un responsable départemental ou d'un responsable de service, sur la

base d'un programme hebdomadaire.

Par ailleurs, le technicien foncier peut travailler, en excluant l'activité de négociation, sur des missions similaires pour d'autres organisations professionnelles agricoles (Chambre d'agriculture...). Son métier est riche de la multiplicité des contacts qu'il engendre.

(1) Société d'aménagement foncier et d'établissement rural



Compétences et qualités

Le technicien foncier dispose d'un minimum de connaissances en techniques agricoles, en droit rural, en gestion (bilan de l'exploitation, imputation des frais d'immobilisations...) ainsi que sur le fonctionnement des collectivités locales. Il détient surtout des compétences relationnelles fortes (écoute, négociation, gestion de conflit...) et des qualités de riqueur, d'orga-

nisation, d'autonomie. Son niveau de **culture générale** lui permet de s'adapter à ses interlocuteurs de milieux différents. L'attention qu'il sait porter à son environnement et ses capacités de **synthèse** lui permettent de proposer des solutions à chaque situation. **Mobile**, il se montre également **très disponible**.

Perspectives d'évolution

- Le technicien foncier, s'il développe ses compétences en gestion administrative et en encadrement, peut devenir chef de service ou directeur d'une SAFER.
- Il peut également choisir de s'orienter vers d'autres organismes professionnels agricoles, ou éventuellement se tourner vers la **négociation immobilière** hors du milieu agricole.



• la fiche ROME n° A1301 et A1303 du Pôle emploi www.pole-emploi.fr

